

## DÉMARCHE CLINIQUE INFIRMIÈRE ET CONTRIBUTION DE L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE

ANAMNÈSE : MALAISE DOMINANT		Responsabilité
<b>P</b>	Provoquer (Par quoi?) Pallier (Mesure palliative appliquée? Efficace ou non)	Infirmière et contribution de l'infirmière auxiliaire
<b>Q</b>	Qualité (Décrire comment le malaise est ressenti) Quantité (intensité) Impact fonctionnel sur les activités quotidiennes	
<b>R</b>	Région atteinte et irradiation	
<b>S</b>	Signes et Symptômes associés au malaise	
<b>T</b>	Temps (depuis quand) Constant ou intermittent : moment- durée-fréquence	
<b>U</b>	Understanding : signification pour la personne ou son proche	
EXAMEN CLINIQUE		
	Inspection	Infirmière
	Auscultation	
	Percussion	
	Palpation	
ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES		
<p><b>Implique que l'infirmière porte un jugement clinique sur la situation de santé d'une personne, après avoir analysé l'ensemble des données dont elle dispose</b> (résultats de laboratoire, examens diagnostics, liste des médicaments, dossier, etc.), <b>et qu'elle communique les constats de son évaluation en lien avec les écarts observés.</b></p> <p><b>Ce qui permet de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer l'anormalité de la normalité;</li> <li>• Détecter des complications;</li> <li>• Déceler des problèmes de santé;</li> <li>• Déterminer le degré de gravité ou d'urgence de la situation de santé de la personne;</li> <li>• Établir les priorités et les conditions d'intervention;</li> <li>• Initier des mesures diagnostiques et des traitements selon une ordonnance;</li> <li>• Déterminer la pertinence et le moment d'aviser le médecin ou de diriger le client vers un autre professionnel de la santé ou une autre ressource.</li> </ul>		Infirmière

## DÉMARCHE CLINIQUE INFIRMIÈRE ET CONTRIBUTION DE L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE

PLANIFICATION DES SOINS : CONSTATS (PTI)	
Inscrire au PTI le besoin ou problème prioritaire, s'il requiert une surveillance ou un suivi clinique particulier.	Infirmière
PLANIFICATION DES SOINS : DIRECTIVES (PTI)	
<p>Indiquent le moyen ou une action pour assurer le suivi requis.</p> <p><b>Objet :</b> Ce sur quoi elles portent.</p> <p><b>Cible :</b> À qui elles s'adressent (s'il y a lieu).</p> <p><b>Durée ou fréquence :</b> Chaque fois que c'est pertinent.</p> <p>Doivent être formulées afin d'être comprises facilement et appliquées correctement par les personnes auxquelles elles s'adressent.</p>	Infirmière
INTERVENTIONS	
<p><b>Font référence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux directives infirmières du PTI. Elles doivent être en lien avec le constat et s'appuyer sur des données probantes.</li> <li>• Au suivi clinique, la surveillance clinique, les pistes de solution, la recherche de cause, soins et traitements.</li> </ul>	<p>Infirmière (dans l'élaboration)</p> <p>infirmière auxiliaire (à la réalisation)</p>
NOTES D'ÉVOLUTION INFIRMIÈRE	
<p>Font référence à la démarche clinique.</p> <p>Elles se doivent d'être : pertinentes, exactes, complètes et organisées.</p> <p>Utilisation du formulaire approprié, lorsque requis. (exemple : Chutes, Dysphagie, etc.).</p>	Chacun est responsable de ses observations
RÉ-ÉVALUATION	
Valider l'efficacité des interventions.	Infirmière et contribution de l'infirmière auxiliaire